



NEWS LETTER

4^{ème} trimestre 2010

Edito

Quand les comités d'entreprises soutiennent le capitalisme familial !

Le samedi 13 novembre, dans une pleine page du Monde et le lendemain dans le JDD, les 23 comités d'entreprise du groupe Hermès ont exprimé leur soutien aux actionnaires familiaux, face à la montée surprise de LVMH au capital d'Hermès International, en précisant que :

« Les comités d'entreprise du Groupe Hermès souhaitent réagir à la récente participation dans le capital d'Hermès International. Ils expriment leur soutien et réaffirment leur confiance à la famille Hermès et à la gérance pour garantir la pérennité des savoir-faire uniques, des valeurs et de la culture d'une maison à laquelle ils sont profondément attachés. Ils s'associent pleinement aux actionnaires familiaux dans leur détermination à maintenir l'indépendance du groupe ».

Un beau témoignage de fidélité des salariés du groupe à la culture et aux valeurs de l'entreprise familiale !

SOMMAIRE

PROCHAINES DATES	2
EVENEMENTS INTERNATIONAUX ET CONFERENCES FBN	3
RETOUR SUR LES EVENEMENTS FBN FRANCE	4
NEXT GEN	7
PARTENARIATS	9
ACTUALITE	10
CONFERENCES ET PUBLICATIONS	13
NOUVEAUX ADHERENTS	14

Réunions plénières d'échanges à Paris

Le mercredi 17 novembre, de 12h30 à 17h, aux Salons France-Amériques.

De 14h à 15h30 : Etat des lieux du métier de Family Office en France, présenté par Josée Sulzer, Présidente de l'AFFO (Association Française des Family Office), Thierry Mabillet de Poncheville, Directeur général délégué, Etablissements Peugeot Frères et Cédric Meeschaert, Président du directoire, Financière Meeschaert.

De 15h45 à 17h : Préparer la transmission du pouvoir et du patrimoine, histoires vécues et problématiques, présenté par Monsieur Xavier Gautier, psychologue et sociologue, avec le témoignage de Monsieur Jean-Jacques Henaff, Président directeur général, Jean Henaff SA.



Ateliers de travail

Les dimensions humaines dans l'entreprise familiale : transmission et succession

Animé par **Marisa Ridgway**, *Diplômée HEC, Docteur en psychologie, Conseil de direction* et par **Xavier Gautier**, *psychologue et sociologue, conseiller auprès d'entreprises familiales depuis plus de 15 ans, enseignant au Master « Gouvernance des Entreprises Familiales » à Bordeaux IV.*

Le mardi 2 novembre, de 10h30 à 12h30, bureaux du FBN France :
«**La transmission : une solution sur mesure pour une situation unique.**»

Le mardi 16 novembre, de 10h30 à 12h30, bureaux du FBN France :
«**Se préparer à la transmission.**»

Le mardi 7 décembre, de 10h30 à 12h30, bureaux du FBN France :
«**Préparer et former la nouvelle génération.**»

Le mardi 11 janvier 2011, de 10h30 à 12h30, bureaux du FBN France :
«**Vivre et résoudre les difficultés ou les crises de transmission et de succession.**»



Le conjoint et l'entreprise familiale

Animé par **Christine Blondel**, *Professeur Adjoint et Co-Director, The Family Enterprise Challenge, INSEAD, Advisor Family Governance* et **Hubert Fabre**, *Notaire, Responsable Entreprises et Patrimoine au sein de la SCP Rozes-Fabre et Chargé d'enseignement à l'Université Paris II Panthéon-Assas.*

Le mardi 19 octobre, de 10h30 à 12h30, bureaux du FBN France :
«**Rejoindre la famille : rôles du conjoint et aspects patrimoniaux.**»

Le mardi 9 novembre, de 10h30 à 12h30, bureaux du FBN France :
«**L'implication personnelle du conjoint dans l'entreprise et/ou dans la famille.**»

Le 14 décembre, de 10h30 à 12h30, bureaux du FBN France :
«**Le conjoint et la transmission.**»



FBN FRANCE : EVENEMENTS INTERNATIONAUX ET CONFERENCES PASSES ET A VENIR

Evènements internationaux

Women's forum, 6^{ème} édition en partenariat avec le FBN International

Du 14 au 16 octobre, à Deauville, sur le thème :
Pour la première fois, le FBN a été partenaire du "Women's Forum for the Economy and Society" pour traiter du rôle de la femme actionnaire de l'entreprise familiale dans l'économie mondiale.



FBN Pacific Asia, Regional Summit 2010

Du 7 au 9 novembre, en Malaisie, sur le thème :
« Beyond Three Generation ».

FBN Italia, VI National Conference on Family Business

Du 12 au 13 novembre, à Florence.

FBN Suisse allemande, en partenariat avec ABN AMRO Suisse

Le 18 novembre, à Zurich, sur le thème :
« Brossard inside : Challenging the Boundaries : rebuilding family cohesion ».



Convention Next Gen

Du 28 au 29 janvier 2011, à Londres

L'IFB (FBN anglais), le FBN International et le FBN France organisent un séminaire spécial nouvelles générations (voir la rubrique NextGen).



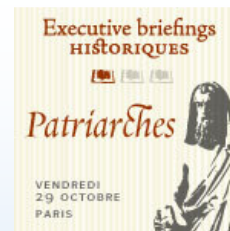
Conférences et séminaires

Le vendredi 29 octobre, de 7h30 à 11h00, au Collège des Bernardins à Paris, sur le thème :

Organisé par le Premier Cercle, en partenariat avec le **FBN France**

« **Patriarches, le management tiré de l'Ancien Testament** » :

Allocution d'ouverture par Jacques Attali, Economiste, écrivain, conseiller d'Etat honoraire. Introduction par Antoine Bernheim, Président d'honneur, Generali et Gérard Lignac, Président directeur général, France et médias. Présentation des « Grandes valeurs : Immuables ou fondamentales ? » par Bertrand Collomb, Président d'honneur et administrateur, Lafarge et Gérard Worms, Vice-président, Rothschild Europe. Présentation des « Applications au quotidien » par Michel Bon, Président du conseil de surveillance, Devoteam et Xavier Fontanet, Président du conseil d'administration, Essilor.



Conférences et séminaires

Le Jeudi 18 novembre, à 19h, Evénement à Lyon, au Domaine de Champfleuri, Champagne-au-Mont-d'Or, sur le thème :

« **Grands vins, grands domaines, grandes familles : Les valeurs de l'héritage** ».

Organisé par Vindeme.com, en partenariat avec le journal Acteur de l'économie.

Acteurs de l'Oenophilie invite **Loïc Mahéroul** (Cabinet Altidiem) à animer une table ronde sur le thème du Family Business, avec :

Jean-Paul Kauffmann, auteur et journaliste du vin, en sa qualité de témoin de l'acquisition du château d'Yquem, propriété familiale pendant 4 siècles, par le groupe LVMH en 1999,

Bernard Thollin, Président d'Electricfil et représentant du Family Business Network,

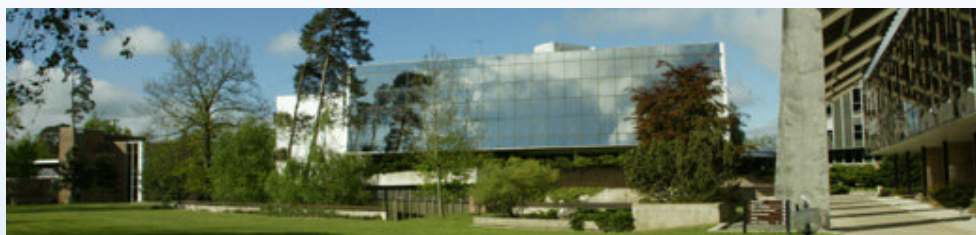
Thomas Duroux, Directeur d'un grand cru classé de Bordeaux, le Château Palmer.



Conférences et séminaires

Le samedi 4 décembre, de 9h30 à 15h30, à l'INSEAD, Campus de Fontainebleau, sur le thème :

« **Entrepreneuriat et innovation dans le contexte de l'entreprise familiale** ».



Organisé par le Wendel International Center for Family Enterprise, en partenariat avec le **FBN France**.

De 10h30 à 11h15, intervention de Luc Darbonne, Président, Daregal, FBN France

RETOUR SUR LES EVENEMENTS FBN FRANCE

Première journée francophone du FBN à Genève



Les membres du FBN France et du FBN Suisse Romande se sont retrouvés, le 6 septembre dernier à Genève, pour la première journée francophone organisée au sein du Family Business Network.

Au programme, la visite de l'entreprise Caran d'Ache, fabricant « mythique » de crayons de couleurs et de fournitures d'art, où nous ont accueillis Monsieur Hübscher, membre de la famille propriétaire, et Monsieur de Korodi, Directeur Général de la société. Nous avons pu découvrir au gré des ateliers, les pigments qui donnent aux produits leur couleur et les différentes techniques de fabrication. ↓

↪réussie », avec Monsieur Guillaume de Seynes, Directeur général adjoint du Groupe Hermès, représentant la 6^{ème} génération, et animée par Monsieur Bernard Catry, Professeur à HEC Lausanne.

Les Sept règles destinées à accompagner au mieux la phase délicate de la transmission, ont été illustrées par Monsieur Guillaume de Seynes, dans le cadre de sa propre expérience du Groupe Hermès.

Nous avons eu le plaisir et la chance de découvrir une grande Maison, dont la culture familiale a contribué au fil du temps, à bâtir sa tradition d'excellence



(De gauche à droite : Priscilla de Moustier et Frédéric de Villèle ; Guillaume de Seynes, Bernard Catry, Anne-Marie de Weck et Luc Darbonne).

↪Née officiellement en 1924, l'entreprise produit aussi depuis les années quatre-vingts, des instruments d'écriture de luxe, associant l'expérience traditionnelle des artisans à la performance des outillages numériques. Caran d'Ache se définit d'ailleurs aujourd'hui comme une « Maison de haute écriture » mettant ainsi en avant sa recherche permanente de qualité et d'excellence.

Après un déjeuner convivial organisé au Cercle de la Terrasse par le FBN Suisse Romande, nous avons pu assister à la Conférence portant sur « les facteurs clés d'une transmission ↓

¶Quant aux règles incontournables d'une transmission réussie, le Professeur Catry nous a rappelé l'importance pour le transmettant d'anticiper et d'accepter de partir, de préparer son rôle de demain, de rechercher une cohésion familiale dans le choix du successeur, de définir les critères de compétences de la prochaine génération, et enfin de ne pas s'isoler.

Nous remercions Madame de Weck, Présidente du FBN Suisse Romande, de nous avoir accueillis si chaleureusement. Luc Darbonne, Président du FBN France, s'est félicité de cette première, et a invité les francophones à se retrouver nombreux en France, en 2011 !



Financement des entreprises familiales et dégustation de grands vins à la Maison de l'Amérique Latine

Le FBN France et la banque Palatine ont organisé le 21 septembre dernier, une conférence destinée à présenter aux entreprises familiales différentes techniques de financements.

Le prêt patrimonial a été présenté par Yves Peroy, Directeur du département Corporate Finance de la Banque Palatine et illustré par Francis Lemor, Président de STEF TFE. Ce prêt permet de monétiser temporairement un bien à priori non liquide (bien immobilier, actions...), d'assoir ou de renforcer le contrôle actionnarial d'un Groupe ou de faciliter la transmission familiale et/ou managériale.

Dans un second temps, Véronique Rondet Bresard, Directeur du Département Opérations Financières de la Banque Palatine a présenté l'émission d'OBSAR (obligation à bon de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables), comme une opportunité pour emprunter auprès d'une banque commerciale à coût réduit, le produit de la cession des bons venant réduire substantiellement le coût de l'emprunt. Ce type d'opération financière peut permettre aux actionnaires de renforcer leur place dans le capital ou d'intéresser des managers salariés. Bernard Calvignac, Président de STS GROUP, a illustré les propos de Madame Rondet Bresard, son groupe ayant eu récemment recours à ce type de financement.



Enfin, puisque tel était aussi l'objet de cette rencontre, Madame Hélène Garcin nous a présenté son domaine viticole, à Bordeaux et en Argentine. Nous avons pu déguster dans le magnifique jardin de la Maison de l'Amérique Latine, de grands vins : « Clos l'Eglise », « Château Haut-Bergey », « Château Barde-Haut » ou « Poesia », un délice !



Le Congrès mondial du FBN International s'est tenu, cette année à Chicago, du 30 septembre au 2 octobre. Accueillis le premier jour par le Maire de Chicago, Six cent cinquante personnes, dont un nombre important de NextGen, provenant de vingt huit pays, se sont retrouvées au Palmer House Hilton pour écouter les témoignages de représentants d'entreprises familiales telles que Cris Galvin (famille fondatrice de Motorola), Pierre-Emmanuel Taittinger (Champagne Taittinger), John Elkann (Groupe Fiat). Pour la détente : soirée à la Maison du Blues et Dîner de Gala à l'art Institute de Chicago, l'enthousiasme était au rendez-vous !



(de gauche à droite, Valérie Tandeau de Marsac, Valentine Fiévet, Augustin Paluel-Marmont et Jean-Marie Paluel-Marmont).



FBN Nouvelles Générations : NxG International Convention Londres, 28 – 29 janvier 2011

L'IFB (FBN anglais), le FBN International et le FBN France ont organisé un séminaire spécial nouvelles générations, prévu les **28 et 29 janvier 2011 à Londres**.
Entrepreneurship – the pursuit of opportunity, at the Millennium Hotel London Mayfair



Vous pouvez d'ores et déjà avoir accès au programme et vous inscrire en suivant sur le lien ci-dessous :

www.nxgconvention.org.uk

...RAPPEL

Le Programme d'Echanges de Stages

Le Family Business Network développe un programme d'échanges de stages. Non seulement ce programme donne aux Next Gen, l'opportunité de réaliser des **stages en France ou à l'international, au sein d'une entreprise familiale**, mais il apporte à **votre entreprise, le regard nouveau d'un Next Gen**. Ce programme est fondé sur le principe de **l'enrichissement mutuel**, par les familles, pour les familles.

L'entreprise peut adhérer de son côté au programme en s'inscrivant en tant « qu'entreprise d'accueil » sur le site dédié du FBN international (<http://myng.org>). Christine Gaucher, se chargera de vous mettre en relation avec le stagiaire qui en aura fait la demande. « L'entreprise d'accueil » reçoit le stagiaire selon ses disponibilités et à ses conditions. Cette inscription n'entraîne aucune obligation pour l'entreprise.

Si vous êtes Next Gen et demandeur de stage, il vous suffit de vous connecter sur les sites du FBN France (www.fbn-france.fr) ou du FBN International (www.fbn-i.org) et de cliquer respectivement sur « Next Gen > Bourse d'échanges » ou sur « Internship ». Vous trouverez sur ces pages les formulaires d'inscriptions et toutes les informations nécessaires sur ce sujet.

Dans les deux cas de figure, pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser directement à **Madame Christine Gaucher, Déléguée Next Gen International**, au +41 79 731 38 50 ou à l'adresse mail suivante : cg@fbn-i.org



Le Comité Next Gen France en formation

Afin d'être plus à l'écoute des nouvelles générations, le FBN France a d'ores et déjà commencé à désigner ses délégués Next Gen par grande région et à l'échelon national.

Les délégués seront les contacts privilégiés des Next Gen par région et pourront ainsi les informer et les mobiliser pour tous les événements du FBN France et du FBN International.

Trois délégués Next Gen sont déjà en place : **Laurent Dolbeau**, pour la région Rhône-Alpes, **Jonathan Charier**, pour la région Grand Ouest et **Jeanne Rousse**, au niveau national.

Les régions PACA, Sud Ouest, Nord, Nord Est et Ile de France doivent être représentées elles aussi par un délégué. Si cette mission vous intéresse, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Jeanne Rousse
France



j.rousse.charier@gmail.com

06.71.39.85.36

Laurent Dolbeau
Rhône-Alpes



laurent.dolbeau@france-air.com

06.85.97.99.06

Jonathan Charier
Grand Ouest



jonathan.charier@gmail.com

06.79.67.33.34

Rencontre NextGen

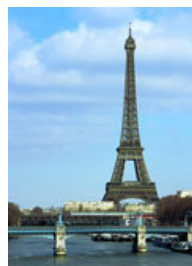


Mercredi 10 novembre 2010,
de 19h à 21h, Family Break, à Nantes :

After work du Comité NextGen Grand Ouest

Jeudi 16 décembre
2010,
de 19h à 21h,

Family Break,
à Paris :



After work du Comité
NextGen Paris

Jeudi 20 janvier 2011, de 19h à 21h,
Family Break, à Lyon :

After work du Comité NextGen Rhône-Alpes



FORMATION IFA COMPREND 12 MODULES

DONT LE MODULE :
**Etre administrateur d'une
PME-ETI (entreprise de taille
intermédiaire)**

- déterminer les structures de gouvernance adaptées aux différentes étapes de la vie d'une entreprise : de la PME aux ETI
- identifier les valeurs et les bonnes pratiques de gouvernance afin de les transposer à l'usage des PME et ETI
- identifier les comportements vertueux du dirigeant et des administrateurs qu'il convient de développer afin de mettre en place une gouvernance adaptée aux PME et ETI
- apprendre à séparer gouvernance de famille et gouvernance d'entreprise afin de concevoir la mise en place d'une charte de gouvernance familiale

MODULES DU PARCOURS DE FORMATION CERTIFICATION



**avec le concours
de**



La gouvernance n'est pas le domaine réservé des seules grandes entreprises cotées. Au-delà du débat académique et de la pression des investisseurs anglo-saxons qui s'est installée depuis les années 1990, la gouvernance doit s'appréhender comme une opportunité et non pas comme une contrainte pour les PME et les ETI. Ces dernières sont concernées au même titre que les autres entreprises quelles que soient leur dimension et la structure de leur actionariat. Au sein d'un conseil d'administration ouvert, les administrateurs indépendants extérieurs à l'entreprise apportent des compétences et expertises pour assurer la croissance de l'entreprise. Les dirigeants de PME ou ETI sont les premiers responsables de ce qu'ils peuvent attendre d'un tel processus. L'exercice du mandat d'administrateur dans ces entreprises ne s'improvise pas, et certaines circonstances rendent l'ouverture du conseil d'autant plus nécessaire.

PREMIER EVENEMENT

FBN France - IFA

**A l'occasion du lancement de l'IFA Grand Ouest à Rennes
le 28 octobre 2010, autour d'un diner débat**

Sur le thème « Les Administrateurs Indépendants ».
Une vidéo regroupant les témoignages de différents dirigeants d'ETI familiaux sur ce sujet a été présentée lors du diner.



L'ENTREPRISE FAMILIALE



A l'International

HARIBO - *Les Echos* - 10 septembre 2010

Les bonbons Haribo resteront un groupe familial

Hans Riegel, quatre-vingt sept ans, fils du fondateur des bonbons Haribo, numéro un en Europe grâce aux fraises Tagada, aux oursons et aux Dragibus, a commencé à organiser sa succession.

Il a cédé une partie du pouvoir à ses deux neveux, Hans-Guido et Hans-Arndt. Aidé par son épouse de quarante-sept ans, Hans Riegel souhaite conserver les rênes en partie au moins « tant que Dieu le permettra ».

HARIBO

Créé en 1920, Haribo est une entreprise entièrement familiale, qui réalise un chiffre d'affaires de 1,5 à 2 milliards d'euros et qui emploie 6.000 personnes dans 15 pays d'Europe.

Marie-José COUGARD

ORANGINA – *Enjeux Les Echos* – 1^{er} octobre 2010

Le japonais qui va secouer Orangina

La célèbre petite bouteille ronde est désormais la propriété de Suntory. Ce conglomérat nippon, numéro 2 des boissons sans alcool sur son marché, mise sur ce soda pour réussir son internationalisation.

Orangina a changé de passeport. Très française pour tous les consommateurs, même si la marque a depuis vingt ans quitté le giron de l'industrie nationale, elle est désormais japonaise. Son nouveau propriétaire, Suntory, l'a rachetée aux fonds d'investissement anglo-saxons Lion Capital et Blackstone à la fin de l'année 2009. **Le groupe présidé par Nobutada Saji et toujours propriété de la famille fondatrice, les Torii, reste méconnu en France. Il réalise pourtant un chiffre d'affaires deux fois plus important que Pernod Ricard, numéro 2 mondial des vins et spiritueux autrefois propriétaire d'Orangina...** Au Japon, Suntory produit du vin, du whisky, de la bière, des boissons sans alcool, y compris de l'eau. Il détient la troisième plus grande salle de concert au monde, le Suntory Hall à Tokyo. Suntory gère aussi des salles de sport et vend... des roses bleues dont il a le secret. Au 31 décembre 2009, ses ventes dans le monde ont totalisé 1 550 milliards de yens, soit près de 14 milliards d'euros. Son bénéfice a atteint près de 82 milliards de yens (600 millions d'euros environ). Orangina avait toutes les caractéristiques susceptibles de séduire un acquéreur japonais.



La marque bénéficie du prestige de la France, ce qui en fait un produit de luxe aux yeux des consommateurs nippons et laisse augurer des perspectives de marché intéressantes...

Suntory est numéro 2 au Japon derrière Coca-Cola, avec une part de marché de 20%, contre 30% pour le groupe d'Atlanta. Mais les ventes du japonais progressent de 6% par an depuis dix ans, quand celles de l'américain stagnent au niveau d'évolution du marché...

Marie-José COUGARD

ENTREPRISES FAMILIALES



France

LE PARISIEN - *Les Echos* – 8 novembre 2010

L'avenir du « Parisien » se jouera dans le groupe Amaury

Marie-Odile Amaury, propriétaire du « Parisien », a finalement décidé de renoncer à la vente du quotidien populaire. Le nouveau directeur général du groupe, Philippe Carli, ambitionne d'en faire « le plus grand quotidien français plurimédia de référence ».



C'est finalement au sein du groupe Amaury que « Le Parisien » inventera son avenir. Marie-Odile Amaury, actuelle propriétaire du quotidien populaire, a en effet renoncé à s'en séparer. Cette décision stratégique a été annoncée aux salariés vendredi. « *Les dirigeants du groupe nous ont affirmé avoir reçu 2 offres, à la hauteur des attentes de Marie-Odile Amaury. Mais l'étude stratégique les a confortés dans l'idée que "Le Parisien" a tout le potentiel pour devenir demain le plus grand quotidien français plurimédia de référence* », raconte un participant au comité d'entreprise extraordinaire.

Marie-Odile Amaury avait lancé en juin une étude stratégique sur « Le Parisien - Aujourd'hui en France », auprès de la Banque Rothschild, au cours de laquelle différentes options ont été étudiées : partenariat, cession partielle voire totale du quotidien.

Plusieurs candidats ont étudié le dossier et deux auraient finalement déposé une offre la semaine dernière : le fonds d'investissement Fondations Capital, associé au belge Rossel (« Le Soir », « La Voix du Nord ») et le groupe Bolloré. Le groupe Dassault, un temps donné favori, avait jeté l'éponge, jugeant le prix à payer trop élevé. Alors que les experts du secteur évaluaient plutôt le quotidien à moins de 100 millions, sa propriétaire en voulait initialement 200 millions d'euros, puis avait fait savoir qu'elle ne le vendrait pas à moins de 150 millions d'euros. Selon un proche du groupe Amaury, les deux offres n'auraient pas été très éloignées de ce montant. D'autres sources affirment toutefois qu'elles ont été plus proches de 120 millions d'euros. Certains doutent même que Bolloré ait réellement remis une offre...

« Le Parisien - Aujourd'hui en France » est lu chaque jour par 2,2 millions de lecteurs, pour des ventes quotidiennes de 465.330 exemplaires (moyenne janvier-septembre 2010), en baisse de 5 % par rapport à 2009. Anne Feitz

DROIT



Un pas de plus vers la féminisation des conseils d'administration

Le Sénat a adopté en première lecture, le 27 octobre 2010, en la modifiant, la proposition de loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

Commentaire :

Phagocyté par la résonance de l'examen du projet de loi sur la réforme des retraites, celui de la proposition de loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance est passé relativement inaperçu. Pour autant la commission des lois du Sénat, présidée par M. Hiest, puis les sénateurs, ont amendé le texte adopté par l'Assemblée nationale en début d'année et dont le principal objet est, rappelons-le, d'assigner à certaines sociétés un objectif minimal de 40 % d'administrateurs ou de membres du conseil de surveillance de chaque sexe.

Les sociétés concernées

Sur amendements de la commission des lois, l'obligation légale de mixité de la composition des conseils d'administration et de surveillance est, outre les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, **étendue aux sociétés qui emploient plus de cinq cents salariés et présentent un chiffre d'affaires ou un total de bilan de plus de cinquante millions d'euros (art. 1 et 2)**. Pour éviter que cette obligation s'impose dès le franchissement de ces deux seuils, il est proposé d'attendre trois exercices, en appréciant la situation à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur le troisième exercice...



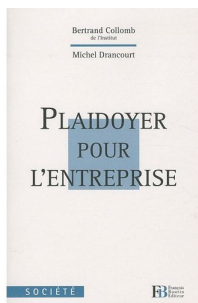
Contrôle des nominations

Alors que la proposition, dans la version issue des travaux de l'Assemblée nationale, consacrait, en cas de non-respect de la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du conseil d'administration ou de surveillance, la nullité de la nomination de l'administrateur ou du membre du conseil de surveillance irrégulièrement nommé, la commission des lois du Sénat a pris le soin d'ajouter des amendements selon lesquels toute nomination irrégulière et n'ayant pas pour effet de remédier à l'irrégularité de la composition du conseil est nulle, **cette nullité n'entraînant cependant pas celle des délibérations** auxquelles a pris part l'administrateur ou le membre irrégulièrement nommé. ...Le Sénat a également adopté un autre amendement visant à allonger à six mois, au lieu de trois, le délai permettant au conseil de procéder à des nominations provisoires lorsque la proportion de 40 % n'est plus respectée. Cet ajustement vise à prendre en compte la réalité de la vie des sociétés, pour lesquelles un délai de six mois est plus pertinent pour trouver un nouvel administrateur (art. 1^{er}).

Date d'entrée en vigueur

Alors que la commission des lois avait fixé l'entrée en vigueur de la proposition de loi au 1^{er} janvier de la sixième année suivant l'année de publication de la loi afin de « contribuer à la compréhension par les acteurs économiques de leurs obligations nouvelles », les sénateurs ont retouché le dispositif. Si l'objectif de quasi parité est bien maintenu à l'horizon de six années, la date du 1^{er} janvier, en revanche, ne correspond pas au calendrier des nominations au sein des sociétés. Dès lors, et puisque les nominations des membres des conseils d'administration et de surveillance interviennent en pratique lors des assemblées générales ordinaires qui statuent sur les comptes de l'exercice, c'est la date de ces assemblées générales qui sera prise en compte pour apprécier la conformité à la loi de la composition des conseils (art. 3). **[Daloz 3 novembre 2010] A. Astaix**

Publications



Plaidoyer pour l'entreprise

De **Bertrand Collomb** et **Michel Drancourt**,

A la fin des années 1980, l'émergence d'un nouvel ordre mondial est caractérisée par l'avènement de la globalisation.

Le système capitaliste devient la réponse aux défis politiques, économiques et culturels.

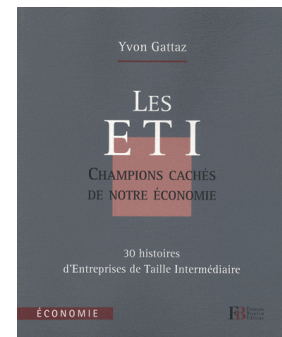
Ce plaidoyer explique comment les entreprises doivent réagir face aux contraintes de la crise, des inégalités sociales et des exigences environnementales.

Editeur : Bourin éditeur (Paris) (28 octobre 2010)

Enfin un livre sur les ETI !

D'Yvon Gattaz

Les ETI sont encore peu connues. Et pourtant, elles représentent 21% de l'emploi salarié et le tiers des exportations de la France, ce qui leur donne une position prépondérante dans les quatre catégories d'entreprises : TPE, PME, ETI et GE. Comme le Mittelstand allemand, elles rétablissent enfin le « chaînon manquant » de l'économie française.



Ce livre explique la naissance difficile des ETI, mais aussi les caractéristiques prestigieuses de ces entreprises. Après un texte général d'Yvon Gattaz, trente dirigeants d'ETI performantes racontent leurs « histoires d'ETI », avec leurs créations, leurs ambitions, leurs difficultés et leurs succès. Un livre qui décrit et explique enfin le quart le plus efficace et le plus méconnu de l'économie française.

Si on faisait confiance aux entrepreneurs

De **Xavier Fontanet**

La mondialisation est chargée de tous les maux. Le capitalisme voué aux gémonies. Mais le comportement irresponsable de certains acteurs économiques ne doit faire oublier ceux qui – et ils sont nombreux – trouvent un épanouissement personnel authentique dans ce cadre, en nouant autour d'eux de solides relations de confiance. C'est de cette expérience partagée par beaucoup mais souvent passée sous silence que Xavier Fontanet entend nous parler dans ce livre. Ses années vécues dans le monde de la concurrence économique l'ont conduit à sillonner la planète et à découvrir bien des cultures différentes de la nôtre. Être passionné par son entreprise et être passionné par l'humain n'est pas si antithétique qu'on voudrait bien le croire.

